

Ce bulletin est une synthèse des principales informations déjà diffusées sur les médias numériques  
... mais l'actualité va très vite ! Se tenir informé de manière régulière est important et simple:



## Application mobile citoyenne.

Actualités en temps réel, alertes, évènements, vie pratique, annuaires, démarches...

Tout Roquettes dans votre poche, facilement.

« Commune de Roquettes » sur:



## Marché du mercredi, c'est parti !

Le 17 mars s'est tenu le premier Marché du mercredi de Roquettes, sur le parking des écoles.

Ce marché hebdomadaire (les mercredis de 15h30 à 19h00 dans l'immédiat afin de respecter les exigences du couvre-feu) a été très applaudi par les habitants au moment de son inauguration. Merci d'être venus en nombre à cette occasion !

Pour son inauguration, le marché proposait pour les jeunes une zone de jeux, des sculptures en ballons ainsi que de la musique pour accompagner la visite de chacun. Un stand de l'association « Partageons les jardins » était aussi en place pour expliquer le projet de jardins partagés qui s'établira à Roquettes dans quelque temps.

Nous avons eu la chance d'accueillir lors de la première, une dizaine de commerçants : un fromager avec différents fromages de chèvre, un producteur de miel, un volailler présentant aussi des légumes secs et de la farine, un commerçant de vins et de bières bio, un marchand d'ail noir et de produits dérivés, un fabricant d'huile d'avocat et de vinaigres aux goûts étonnants, un traiteur de plats exotiques, un vendeur d'épicerie fine, un crêpier, un stand de paëlla.

L'offre va bien entendu s'étoffer (légumes, charcutier), et cela a commencé dès la seconde semaine durant laquelle un commerçant de la viandes de bœuf et de veau en direct de la production et une rôtisserie étaient présents.

Grâce à cette initiative, les Roquettoises et Roquettois disposent désormais d'un nouveau lieu de convivialité et d'un nouveau service dans le village. Souhaitons-lui longue vie ! 🙌

## Un peu plus de verdure dans notre commune

L'équipe des services techniques de Roquettes a planté une quarantaine d'arbres sur trois zones dans le village ces dernières semaines.

Au terrain de rugby, un beau massif a été réalisé. Le centre du village a accueilli un nouvel arbre face à La Poste ; il s'agit d'un chêne vert, en remplacement de l'ancien platane malade. Le choix d'un chêne vert a été fait, car il s'agit d'un arbre persistant, qui ne déformera pas la surface du sol grâce à ses racines qui s'enfoncent profondément et qui crée un lien avec les vieux chênes du parc du Château. Enfin, c'est au niveau du Complexe Dominique Prévost que la plus grosse partie des plantations a été réalisée. On y retrouve notamment des érables, chênes, savonniers, frênes et bien d'autres espèces. Ils sont complétés par un verger composé de cerisiers, pommiers, amandiers et pruniers, dont les fruits pourront être collectés par les Roquettois à l'occasion d'un passage à leur proximité.

## De nouveaux horaires d'accueil pour la mairie à compter du 12 avril 2021

La mairie revoit ses horaires pour mieux vous servir. À compter du 12 avril, les horaires d'accueil seront :

- Lundi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00,
- Mardi : 8h30-12h00,
- Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00,
- Samedi : 9h00-12h00 (sauf juillet/août, fermé).

Les modifications par rapport aux horaires actuels sont une ouverture plus matinale du lundi au vendredi (aujourd'hui à 9h30) et une fermeture au public le mardi après-midi.

## Permanences

**Elu de permanence** (pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) : 06 37 99 75 58

**Service urbanisme** : en Mairie, lundis 14h-18h, jeudis 9h-12h et 14h-18h, vendredis de 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.53 (note : horaires à compter du 12 avril).

**CCAS** : en Mairie, lundis 14h-18h, mercredis 9h-12h et 14h-18h, vendredis 9h-12h. En dehors de ces jours de permanence, prendre rendez-vous au 05.61.72.80.52 ou 05.61.72.84.80 (note : horaires à compter du 12 avril).

## Un nouveau site internet pour notre commune.

Il y a deux ans, un nouveau site internet avait été mis en place. Il s'agissait alors d'une belle avancée dans les services numériques apportés aux Roquettois.

Sans changer d'adresse (<https://www.roquettes.fr>), la commune dispose depuis début mars 2021 d'un site totalement revu, répondant aux normes et usages actuels.

Au-delà des sujets esthétiques, il facilite l'accès et la gestion de l'information en améliorant globalement l'ergonomie et la fluidité de la navigation, tout en révisant les contenus et leur présentation. Il assure par ailleurs une interconnexion naturelle avec nos autres médias numériques (application mobile, Facebook, Twitter et bientôt plus).

Ce site a été conçu avec l'aide d'une société Roquettoise 🙌

## La fibre s'allume dans de nouveaux secteurs.

De nouveaux secteurs de Roquettes, fibrés au cours des derniers mois, ont été récemment activés commercialement. Idéal pour rendre visite au tout nouveau site internet de la Commune ! 😊

La carte détaillée des secteurs actifs et des informations générales peuvent être trouvées sur cette page : <https://www.roquettes.fr/fibre-optique/>.

## La médiathèque reprend ses horaires habituels : pensez à votre carte !

Suite aux annonces gouvernementales et au couvre-feu à 19h00, la médiathèque reprend ses horaires habituels (mardi 15h30-18h30, mercredi 10h00-18h30 non stop, vendredi 15h30-18h30, samedi 10h00-13h00 et 14h00-17h00). Compte tenu des problèmes techniques liés à un incendie dans un centre de données, aucun prêt ne pourra être fait sans carte !

## Exposition Lire en Fête 2021

Les travaux des classes sont désormais exposés à la médiathèque. Vous pouvez venir les découvrir aux horaires d'ouverture. Du gel hydro-alcoolique est à disposition à proximité des livres pour que vous puissiez les consulter en toute sécurité.

## Elections départementales et régionales 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront le même jour, à savoir : dimanche 13 juin 2021 pour le 1er tour et dimanche 20 juin 2021 pour le 2ème tour, si nécessaire. Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Les inscriptions se feront jusqu'au vendredi 7 mai 2021 inclus en Mairie aux heures d'ouverture et/ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr) Les inscriptions par correspondance doivent parvenir en Mairie au plus tard le vendredi 7 mai 2021.

Les cartes électorales pour les nouveaux électeurs seront envoyées avant le 1er tour.

## Travaux sur la Route de Roquettes (D56) du 19 au 23 avril 2021

Du lundi 19 avril 2021 au vendredi 23 avril 2021, des travaux de pose de coussins ralentisseurs seront réalisés Route de Roquettes (D56) sur le territoire de Pinsaguel, la circulation sur l'avenue Vincent Auriol sera réglementée.

- Les travaux seront réalisés en chaussée barrée.
- La circulation se fera par déviation de cette voie communale. Elle sera mise en place et se fera par les voies adjacentes, rue Clément Ader et avenue des Pyrénées et rue d'Occitanie.
- L'accès aux riverains sera assuré pendant toute la durée des travaux.

## Rappel : travaux de rénovation de câbles d'éclairage rue de la Garonne

Depuis le lundi 29 mars 2021 et jusqu'au mercredi 7 avril 2021, sur la section de voie où se déroule l'exécution des prestations du chantier les consignes sont les suivantes : la circulation se fera par alternat de feux tricolores, le stationnement sera interdit, interdiction de dépasser à tous les véhicules.

L'accès aux riverains sera assuré pendant toute la durée des travaux.

## Agenda des évènements publics

Jusqu'au 07/04 : exposition « Le Climat » à la Médiathèque  
01/04, 20h30: Conseil Municipal (non accessible au public)  
Les mercredis, 15h30-19h00 : marché au parking des écoles

## Collecte des déchets

Encombrants : pas de collecte ce mois-ci.

Déchets verts :

- Mardi 5 avril
- Mardi 19 avril
- Mardi 3 mai